

PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 05 MAI 2023

Résolution n°1 – Rapport moral

Les membres, réunis le 05 mai 2023 en assemblée générale, après avoir entendu la lecture par le Président du rapport moral du conseil d'administration sur le fonctionnement de l'association pendant l'exercice, ouvert le 1^{er} janvier 2022 et clos le 31 décembre 2022, approuvent celui-ci de même que les opérations résumées dans ce rapport.

Résolution n°2 – Rapport d'activités

Les membres, réunis le 05 mai 2023 en assemblée générale, après avoir entendu la lecture par le Secrétaire du rapport d'activités du conseil d'administration sur le fonctionnement de l'association pendant l'exercice, ouvert le 1^{er} janvier 2022 et clos le 31 décembre 2022, approuvent celui-ci de même que les opérations résumées dans ce rapport.

Résolution n°3 – Rapport financier

Les membres, réunis le 05 mai 2023 en assemblée générale, après avoir entendu la lecture par le Trésorier du rapport financier du conseil d'administration ainsi que celle du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuvent les comptes et le bilan dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, de même que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Résolution n°4 – Affectation du résultat

Les membres, réunis le 05 mai 2023 en assemblée générale, après avoir entendu la proposition du conseil d'administration d'affectation des résultats, décident de les affecter de la façon suivante, à savoir 9 099€ au poste « Report à nouveau créditeur ».

Résolution n°5 – Élection du tiers sortant des administrateurs

Les membres, réunis le 05 mai 2023 en assemblée générale, après avoir pris connaissance des candidats au poste d'administrateur de l'association désignent, pour une période de trois exercices, c'est-à-dire jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

- Luc BARBIER
- Teresa DIAS
- Laurent LAROCHE
- Thierry LECOMTE
- Frédérique TUFFNELL.

Administrateurs présents : Stéphan Arnassant, Luc Barbier, Jérôme Bignon, Laurent Godé, Olivier Hubert, Jean Jalbert, Geneviève Magnon, Michel Métais, Alain Salvi, Frédérique Tuffnell.

Administrateurs excusés : Thierry Lecomte, Cédric Marteau, François Pinet.

RAPPORT MORAL 2022

Le président rappelle les événements majeurs que l'association a connus en 2022, année notamment marquée par une reprise post-crise sanitaire et la COP14 de la convention de Ramsar.

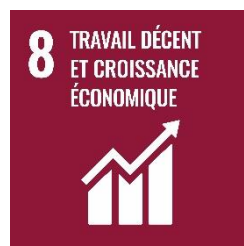
Évènements marquants de l'année écoulée			
<u>Vie de l'association</u> - L'année 2022 marque une reprise « normale » de l'activité, après des années 2020 et 2021 marquées par la crise sanitaire : reprise des déplacements, organisation des événements phares (séminaire Ramsar, lancement de la JMHZ) en présentiel. - Les finances de la structure sont saines et stables, permettant la pérennisation des deux salariés de l'association.			
<u>Mission IGEDD « Parc national ZH » et « Dialogue territorial en zone humide »</u> - Fin 2021, une mission relative à la création d'un parc national de zones humides a été lancée par la secrétaire d'Etat en charge de la biodiversité. - Ramsar France a indiqué se mettre à la disposition des inspecteurs (Christophe Viret et Flore Lafaye de Micheaux) afin de faciliter les échanges entre l'IGEDD et les sites Ramsar. Plusieurs échanges fructueux -en CA, avec des administrateurs ou encore l'animateur- ont eu lieu au cours de cette mission, jusqu'à son rendu en mars 2022. - Dès mi-2022, cette mission s'est poursuivie par une seconde, pour faciliter le dialogue territorial sur les 18 zones humides identifiées dans le premier rapport. Parmi elles, 16 sont des sites Ramsar ou des sites en cours de labellisation. - L'association a donc été de nouveau associée à ce travail, afin de rendre compte des dynamiques en place au niveau local et favoriser les échanges entre gestionnaires et inspecteurs. Le rendu de cette seconde mission est prévu courant 2023.			
<u>Coordination de la Journée Mondiale des Zones Humides et co-organisation de la journée de lancement</u> - Depuis 2015, l'association Ramsar France est chargée de la coordination nationale de la Journée Mondiale des Zones Humides. - En 2022, 795 animations ont été organisées, dans 91 départements et collectivités d'outre-mer, sensibilisant ainsi près de 40 000 personnes. - La journée de lancement a eu lieu à Pont-Audemer (Eure) le 28 janvier 2022. L'association a coorganisé cet événement en partenariat étroit avec la ville et la communauté de communes éponymes. Plus de 130 personnes ont participé à cet événement (et 170 à distance), pour échanger sur la restauration des zones humides, et la sensibilisation autour des zones humides.			
<u>Suivi de plusieurs sites (10) engagés dans la démarche de labellisation</u> <table border="0"> <tr> <td> - Marais poitevin ; - Val d'Allier bourbonnais ; - Vallée de la Loire ; - Lac Karihani et Baie de Bouéni - Vallée de la Slack </td><td> - Dombes ; - Tourbières du Cézallier et de l'Artense ; - Extension du Lac du Bourget au Marais de Lavours ; - Zones humides du territoire Rochefortais ; - Tourbières des Monts d'Arrée </td></tr> </table>		- Marais poitevin ; - Val d'Allier bourbonnais ; - Vallée de la Loire ; - Lac Karihani et Baie de Bouéni - Vallée de la Slack	- Dombes ; - Tourbières du Cézallier et de l'Artense ; - Extension du Lac du Bourget au Marais de Lavours ; - Zones humides du territoire Rochefortais ; - Tourbières des Monts d'Arrée
- Marais poitevin ; - Val d'Allier bourbonnais ; - Vallée de la Loire ; - Lac Karihani et Baie de Bouéni - Vallée de la Slack	- Dombes ; - Tourbières du Cézallier et de l'Artense ; - Extension du Lac du Bourget au Marais de Lavours ; - Zones humides du territoire Rochefortais ; - Tourbières des Monts d'Arrée		

Événements marquants de l'année écoulée

COP14 de la convention de Ramsar

- La 14^{ème} COP (Conférence des parties contractantes) de la convention de Ramsar a eu lieu à Genève (Suisse), du 5 au 13 novembre 2022.
- Ramsar France a participé à cet événement, comme membre du groupe d'experts français, et aux travaux préparatoires pilotés par le MTECT et la cheffe de délégation, Flore Lafaye de Micheaux pour arrêter les positions de la France.
- L'association a également coorganisé deux événements parallèles consacrés à l'animation du réseau des sites Ramsar (avec le MTECT et la République de Corée du Sud) et à la célébration de la JMZH (avec MedWet).
- Jérôme Bignon a reçu le Prix du Mérite de la convention de Ramsar, récompensant ainsi son engagement de longue date pour la préservation et la valorisation des zones humides.
- 2 nouvelles villes françaises ont reçu une accréditation "Villes des zones humides" : Belval-en-Argonne (Marne) et Seltz (Bas-Rhin), portant ainsi à 6 le nombre de villes Ramsar françaises (43 au niveau mondial).

Objectifs de développement durable associés



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

Le rapport d'activités concerne la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

Représentation de Ramsar France

- Participation au comité technique d'animation du site Ramsar des étangs de la Champagne humide, le 31 janvier 2022.
- Participation aux réunions du groupe « Milieux humides et biodiversité » mis en place par la Communauté d'Agglomération de Rochefort Océan : 11 février.
- Participation au comité de pilotage de la Fête de la nature 2022 et 2023 : 15 février, 15 mars, 19 avril, 21 octobre, 13 décembre 2022.
- Participation à la réunion de mise à jour de la gouvernance du Marais Vernier portée par la DREAL Normandie, le 4 mars 2022.
- Intervention de l'animateur au symposium de l'école nationale vétérinaire de Toulouse (ENVT), le 19 mars.
- Participation aux réunions proposées par la convention de Ramsar : Zones humides et changement climatique le 12 mai, et zones humides et agriculture le 12 juillet.
- Participation du président à la cérémonie de remise du diplôme du site Ramsar de la Baie d'Audierne le 2 juin, précédée d'une conférence de Jean Jalbert sur l'intérêt de préserver les zones humides et les services rendus par ces écosystèmes.



Remise du diplôme Ramsar aux élus du site, le 2 juin 2022 © Ouest-France

- Réunions du groupe Zones Humides Infos du 18 février, 5 avril, 31 mai, 23 septembre et 14 décembre 2022.
- Participation au séminaire de cartographie nationale des milieux humides, le 9 septembre.
- Participation aux Universités de la Biodiversité à Rochefort, le 23 septembre.

- Intervention de l'animateur au colloque U2B (Urbanisme, Bâti et Biodiversité), le 20 octobre.
- Participation au jury JMZH 2023 de MedWet. Notation des 45 dossiers soumis. 32 projets dotés dans tous les pays Méditerranéens.
- Intervention dans la Formation Gestion intégrée des zones humides organisée par l'OFB : 12-15 décembre 2022 (Paraclet – Somme)

Plan national d'actions pour les milieux humides

- *Groupe Thématique CESP « Messages aux décideurs »*
Participation à la réunion du 5 mai 2022.

Observatoire National de la Biodiversité

- Participation aux réunions thématiques "Milieux humides" du 27 janvier, 31 mai et 13 octobre 2022.

Missions de l'Inspection Générale du Développement Durable :

« Parc national de zones humides » et « Dialogue territorial en zone humide »

- Participation du Président et de l'animateur aux réunions du 25 janvier, 9 février, 31 mai et 13 juillet 2022, du secrétaire du 19 au 21 septembre.

Instances nationales

- *Comité national de la Biodiversité*

Participation aux réunions du 18 janvier, 3 février, 17 février, 21 septembre, 18 octobre, 17 novembre et 6 décembre 2022 du représentant de l'association, Luc Barbier (puis Bastien Coïc à partir de juin 2022).

- *Conférence des Aires protégées de l'Office Français de la Biodiversité*

Participation des représentants de l'association, Thierry Lecomte et Geneviève Magnon, aux réunions du 31 mars, 8 juin, 23 septembre et 1^{er} décembre 2022.

Réseau français et mondial des villes Ramsar

- Relance du réseau français des villes Ramsar : réunion visio du cercle des maires le 13 octobre 2022, permettant d'accueillir et de présenter les nouvelles villes labellisées.
- Participation de l'animateur au technical level meeting, organisé par le Ramsar regional center East-Asisa (RRC-EA), le 28 octobre 2022 (visio).
- Réunions de préparation pour l'organisation du 2^{ème} cercle des maires (Amiens, 8-10 juin 2023) : 11 juillet, 26 août, 14 septembre, 5 octobre et 16 décembre 2022.



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



Préparation de la COP14 de la convention de Ramsar

- Participation aux réunions préparatoires du 15 février, 8 avril, 15 avril, 21 avril, 25 avril, 16 septembre et 28 octobre 2022. L'objectif était de préparer la position de la France sur les projets de résolution, en amont de la réunion Europe (organisée par la France, car en Présidence française de l'UE au 1^{er} semestre 2022).
- Participation à la réunion Europe pré-COP, du 26 au 29 avril 2022 (visio).
- Participation à la conférence « Action en faveur des zones humides pour les populations et la nature de la COP 14 de la Convention de Ramsar : une opportunité de synergies entre les agendas mondiaux de la biodiversité/du climat/de l'eau » le 19 octobre 2022.
- Participation à la COP14 du 5 au 11 novembre 2022 (*cf. partie dédiée*).
- A cette occasion, publication d'une tribune portée par Ramsar France, la Tour du Valat et le comité français de l'UICN intitulée : Les zones humides sont notre « assurance-vie » face aux crises combinées du climat et de la biodiversité, et pourtant nous persistons à les détruire. Celle-ci a été envoyée à la Première Ministre (en charge de la Planification écologique, au Ministre de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires, et à la Secrétaire d'Etat en charge de la Biodiversité).



COP14 2022

Actions engagées par Ramsar France

Séminaire des gestionnaires de sites Ramsar 2022

- Le 14^{ème} séminaire des acteurs des sites Ramsar s'est tenu du 28 au 30 septembre 2022, au Conseil Départemental du Finistère à Quimper (Finistère), non loin du site Ramsar de la "Baie d'Audierne".
- Pendant 3 jours, près de 170 personnes étaient réunies autour du thème : "Les atouts des milieux humides dans notre quotidien et pour l'avenir", avec des séances en plénière, des ateliers, des visites pour échanger sur les spécificités du territoire, ainsi qu'une présentation de la dynamique départementale du réseau Ramsar.
- Co-organisé avec le Conseil Départemental du Finistère et le Forum des marais atlantiques.



14^{ème} séminaire Ramsar, Quimper © Ramsar France

Journée Mondiale des Zones Humides (JMZH)

- Depuis 2016, l'association Ramsar France est en charge de la coordination nationale de la JMZH, en partenariat avec l'OFB, les Pôles-relais zones humides, la LPO et la SNPN et le FRENE.

JMZH 2022

- Conception, rédaction et diffusion d'un Dossier de presse et d'un communiqué de presse.

Journée mondiale des zones humides

2 février 2022

Agir pour les zones humides,
c'est agir pour l'humanité et la nature



- ITV Ramsar France pour Planète outre-mer avec Caroline Marie (France la 1ere) diffusée le 7 février 2022.

https://medias2ftv.akamaized.net/videosread/rfo/mp3/paris/planete_outre-mer/planete_outre-mer_le_mois_des_zones_humides_2022-02-07.mp3

- Campagne de communication sur les réseaux sociaux coordonnée avec Ministère de la transition écologique/DGALN, Office Français de la Biodiversité et les Agences de l'eau (Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn). Tous les posts identifiés avec : [💧 #JMZH2022]. Diffusion de faits, chiffres, messages sur la préservation des zones humides et les modes d'actions pour les protéger appuyés par des visuels, vidéos et infographies.

Résultats de la campagne positif avec :

106 posts ;
50.000 vues vidéos ;
261.000 impressions.

- Près de 800 animations ont eu lieu au niveau national, dont 35 % dans les sites Ramsar.



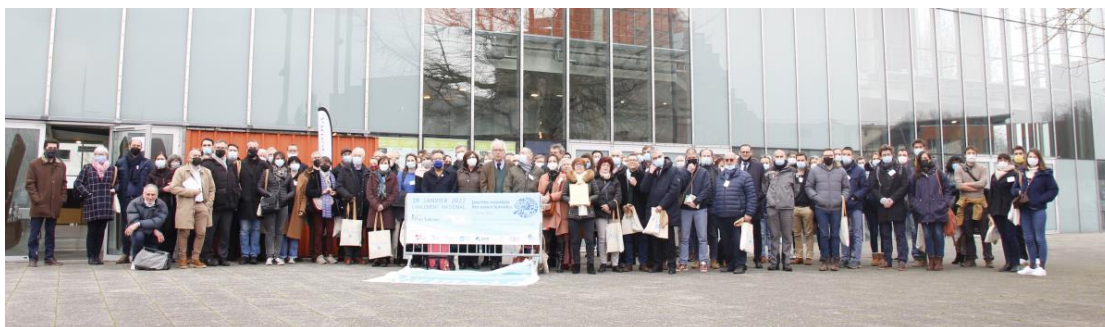
- Les animations françaises représentent 50% des animations mondiales.
- Bilan imprimé en petit tirage et remis à la Secrétaire Générale de la convention de Ramsar et au Directeur de l'Eau et de la Biodiversité. (17 mai)
https://www.zones-humides.org/sites/default/files/images/JMZH/bilan_jmzh_2022.pdf
- Réunion du COPIL national organisée le 2 juin 2022 pour présenter le bilan 2022 et commencer à préparer l'édition 2023.



- Co-organisation avec CCPAVR et Commune de Pont-Audemer du lancement national le 28 janvier 2022.

La journée consacrée au thème de l'action pour les zones humides a vu la participation de 130 personnes sur place. La matinée était diffusée en simultané sur Web TV locale et a été suivie par 170 personnes supplémentaires.

Cette diffusion, rendue possible par la commune de Pont-Audemer, est inhabituelle et a été nécessaire au vu de la situation sanitaire fin janvier 2022. L'enregistrement vidéo a également pu être mis à disposition en replay (<https://youtu.be/YgevW0zdljs>).



Participants de la Journée de lancement à Pont-Audemer © Ramsar France

- Remise de la plaque « Ville des zones humides » à Pont-Audemer
Également prévue initialement en 2021, le lancement de la JMZH 2022 a permis d'organiser la remise d'une plaque au maire de Pont-Audemer, ville accréditée par la convention de Ramsar lors de la COP13 de Dubaï.



Remise de la plaque « Ville Ramsar » au Maire de Pont-Audemer

- Soirée anniversaire pour les 10 ans de Ramsar France
Une soirée d'anniversaire, initialement prévue en 2021, a été organisée pour fêter les 50 ans de la convention de Ramsar et les 10 ans de l'association Ramsar France. L'occasion de découvrir le film « Les sites Ramsar, terres d'eau, terres d'avenir », réalisé par Laurent Charbonnier en 2022 pour l'association Ramsar France.



Diffusion du film « Les sites Ramsar, terres d'eau, terres d'avenir » au cinéma de Pont-Audemer

JMZH 2023

- Réunion du COPIL national les 18 octobre (organisation) et 24 novembre (communication) 2022
- Réunions de préparation de la journée de lancement national à Hyères : 26 octobre, 5 décembre 2022.
- Présentation de l'organisation JMZH française aux animateurs régionaux des Territoires engagés pour la nature (TEN) lors du GlueTEN du 20 septembre 2022.
- Rédaction des contenus des nouvelles pages JMZH du site www.zones-humides.org
- Adaptation du slogan mondial et adaptation du visuel mondial pour la France avec des déclinaisons métropole et outre-mer personnalisables.
- Préparation et mise en œuvre de la transition vers la plateforme J'agis pour la nature du recensement des animations JMZH : 31 mars, 25 mai, 16 août, 19 septembre, 26 septembre (PRZH), 7 octobre 2022.

Journée mondiale des zones humides

2 février 2023

Il est urgent de restaurer les zones humides



Constitution d'un réseau des centres d'accueil et d'interprétation en zone humide

Pour répondre à un besoin de faciliter les échanges et retours d'expériences, identifié lors des ateliers du 13^e séminaire des acteurs des sites Ramsar, améliorer la reconnaissance du label Ramsar et des actions menées pour préserver les zones humides par le grand public, l'association Ramsar France travaille à la constitution d'un réseau des centres d'accueil en zone humide qui soit le pendant complémentaire du réseau des gestionnaires de sites Ramsar.

- Mise à jour du recensement des lieux d'accueil du public de 2016 avec le concours des gestionnaires des sites Ramsar.
- Réunion du groupe de travail « Centres d'accueil » : 15 septembre 2022. Identification des pistes de travail prioritaires pour relancer la constitution d'un réseau de centres d'accueil en zone humide.
- Echange avec l'Observatoire national de la biodiversité pour les modalités et le calendrier de mise à jour de l'indicateur « Nombre de visiteurs dans les centres d'accueil en zones humides » : 13 octobre 2022.

Outils de communication

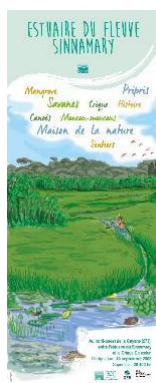
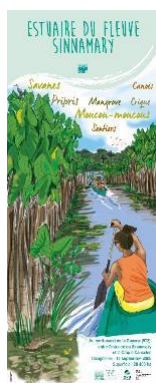
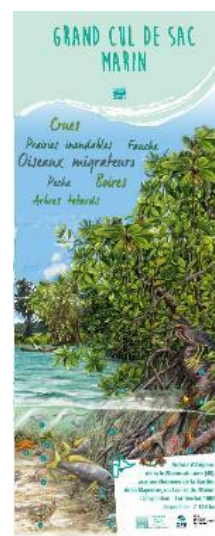
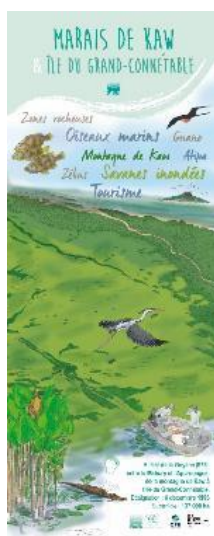
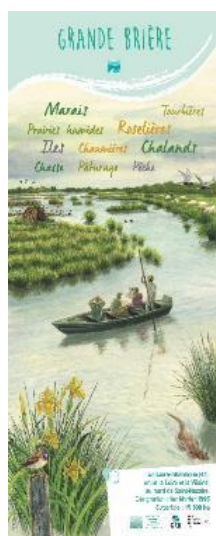
- **Fiches de synthèse des sites.**
 - 1 fiche publiée : Baie du Mont Saint Michel.
 - 2 fiches à faire : Etang des Salines et Lagon de Moorea.
 - Publication des 50 fiches en anglais + transmission au Secrétariat de la convention de Ramsar pour les intégrer à leur site internet.
 - Mise en page des fiches en espagnol (en cours)



- Kakémonos/Roll-up
 - Réalisation de 2 roll-up, portant ainsi à 16 le nombre de kakémonos réalisés :



- 5 démarrés en 2022 à différents stades d'avancement. (Grande Brière, Marais de Kaw, Grand cul-de-sac marin, Estuaire du Sinnamary, Basse Mana) :



- Films

- Production et diffusion d'un petit film de 15 min « Les sites Ramsar, terres d'eau, terres d'avenir » à l'occasion de l'événement des 10 ans de Ramsar France et lors du lancement JMZH 2022. Mis en ligne sur Youtube

(<https://youtu.be/HNXOmXH6kA>)

Plus de 1000 vues en 2022 - et mis à disposition en téléchargement pour les gestionnaires de sites Ramsar et sur demande.



- Production de logos pour identifier les sites Ramsar

- Définition d'une trame commune de logo d'identification des sites Ramsar
- Réalisation au cas par cas en réponse à une demande des sites, notamment ceux récemment labellisés.



BAIE D'AUDIERNE



BAIE DU
MONT SAINT MICHEL



LE PINAIL



SALINS D'HYÈRES

- Animation d'une page LinkedIn - <https://fr.linkedin.com/company/asso-ramsar-france>

- Lancée en mars 2021
- Posts pour valoriser les sites Ramsar, annoncer les actions de l'association, relayer les initiatives en faveur des zones humides.

	2021 (mars-décembre)	2022	2023 (au 19 avril)	TOTAL (au 19/4/23)
Nombre d'abonnés	160	966	541	1667

Contribution au Centre de ressources Milieux humides de l'OFB

- Mise à jour des contenus liés à Ramsar sur le site www.zones-humides.org
- Réorganisation des pages Ramsar et Ramsar France et refonte de l'accueil www.ramsarfrance.fr pour une meilleure navigation et améliorer l'accès aux informations utiles concernant Ramsar et les actions de Ramsar France (août 2022).
- Rationalisation des contenus en lien avec l'arborescence validée pour le projet de site internet. Création de nouvelles pages pour rassembler les contenus liés aux séminaires annuels, aux sites et aux villes Ramsar.
- Mise en ligne des fiches de synthèse des sites et des villes Ramsar
- Refonte des pages dédiées aux sites Ramsar. (en cours 18/53)
- Rédaction et mise en ligne d'actualités relatives à Ramsar en France et à l'international. (23)

COP 14 de la convention de Ramsar

- L'association Ramsar France faisait partie de la délégation française. Plusieurs membres étaient à Genève dont le Président Jérôme Bignon, l'un des administrateurs Jean Jalbert et les 2 salariés.



- Du 5 au 13 novembre 2022, la 14e COP (conference of parties) de la convention de Ramsar a réuni à Genève (Suisse), les délégations de **146 Parties contractantes** (sur 172) et **55 organisations** admises en qualité d'observateur, pour débattre et adopter [21 résolutions](#) (sur 24) visant à faire progresser la préservation des zones humides dans le monde.



A gauche : Salle plénière. Au milieu : Flore Lafaye de Micheaux, Dr Musonda Mumba, Jérôme Bignon (de g. à d.). A droite : La délégation française quasi au complet

- Thème «*Agir pour les zones humides, c'est agir pour l'humanité et la nature* », qui mettait l'accent sur l'importance des écosystèmes des zones humides en tant que solutions naturelles pour la santé des êtres humains et de la planète.

- **Jérôme Bignon** a reçu le [Prix du Mérite de la convention de Ramsar](#) des mains de la Secrétaire générale de la convention



- Ramsar France a animé deux side-events
 - **Animation des sites Ramsar français**

La France est la seule partie contractante à avoir une association dédiée à l'animation du réseau de sites Ramsar : Ramsar France. Présentations des missions de l'association, des organisations et politiques françaises et sud-coréennes en faveur des zones humides.

- **La Journée Mondiale des Zones Humides en France (JMZH)**

Présentation des modes d'organisation pour célébrer les zones humides lors de la JMZH, avec notamment l'organisation française – qui assure la moitié des animations mondiales de la JMZH – et l'appui au développement de la JMZH au sein des pays de MedWet. (<https://youtu.be/94rNw3AxbAo>)



- Accréditation de deux nouvelles [villes des zones humides](#) : **Belval-en-Argonne** (Marne) et **Seltz** (Bas-Rhin).



Suivi des dossiers des sites potentiels

- Extension du site Ramsar « Lac du Bourget, Marais de Chautagne » au Marais de Lavours (échanges téléphoniques, mails, dépôt de candidature en novembre 2022) ;
- Marais poitevin (échanges téléphoniques et mails) ;
- Val d'Allier bourbonnais (échanges téléphoniques et mails, participation aux réunions du 28 mars, 21 juin et 4 juillet) ;
- Tourbières du Cézallier et de l'Artense (échanges téléphoniques et mail, participation du trésorier, de la vice-présidente et de l'animateur à la réunion Ramsar du 26 juillet) ;
- Vallée de la Slack (présentation et échanges lors de la rencontre régionale Ramsar des Hauts de France le 12 septembre 2022) ;
- Monts d'Arrée (échanges lors du séminaire Ramsar en septembre et par mail avec le PNR, la CAMAB, la DREAL, et le MTECT) ;
- Marais de Brouage, Marais de Rochefort-Anse de Fouras-Baie d'Yves et Estuaire et basse vallée de la Charente (échanges téléphoniques et mails).
- Lac Karihani et Baie de Bouéni (échanges mail et visio, participation au comité de suivi du 2 février).

Evaluation du site Ramsar potentiel de la Dombes

- Visite de la délégation d'évaluation (composée de l'animateur, de MTECT et du représentant du MNHN les 30 juin et 1^{er} juillet 2022 pour évaluer le site potentiel et échanger avec les acteurs du territoire.



Visite du site potentiel de la Dombes © G.Ferrere

Conseils d'administration

Cinq conseils d'administration ont eu lieu entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022.

CA du 10 mars 2022

- Vie associative (convention collective, budget, préparation AG)
- Film long Ramsar France
- Séminaire Ramsar
- Bilan de la Journée Mondiale des Zones Humides et journée de lancement

CA du 12 avril 2022

- Arrêt des comptes 2021 de l'association

CA du 28 juin 2022

- Point financier
- Préparation de la COP14 (lieu, prix du mérite)
- Ville des zones humides (nouveaux lauréats, cercle des maires 2023)
- Séminaire Ramsar 2022

CA du 22 septembre 2022

- Election du bureau
- Correspondant CESP pour la convention de Ramsar
- COP14 de Ramsar à Genève
- Villes Ramsar (réseau français et cercle des maires)
- Centres d'accueil ZH
- Séminaire Ramsar 2022

CA du 13 décembre 2022

- Point financier (subventions et défraiement administrateurs)
- Agenda 2023 des réseaux d'espaces naturels
- Retour sur la Mission « dialogue territorial en zone humide »
- Bilan de la COP14
- Bilan du séminaire Ramsar 2022 (co-organisé avec le CD29 et le FMA)
- Préparation de la JMZH 2023 (dont journée de lancement)

Adhérents

En 2022, l'association Ramsar France a dénombré 125 adhérents, répartis comme suit : 19 personnes physiques, 106 personnes morales.

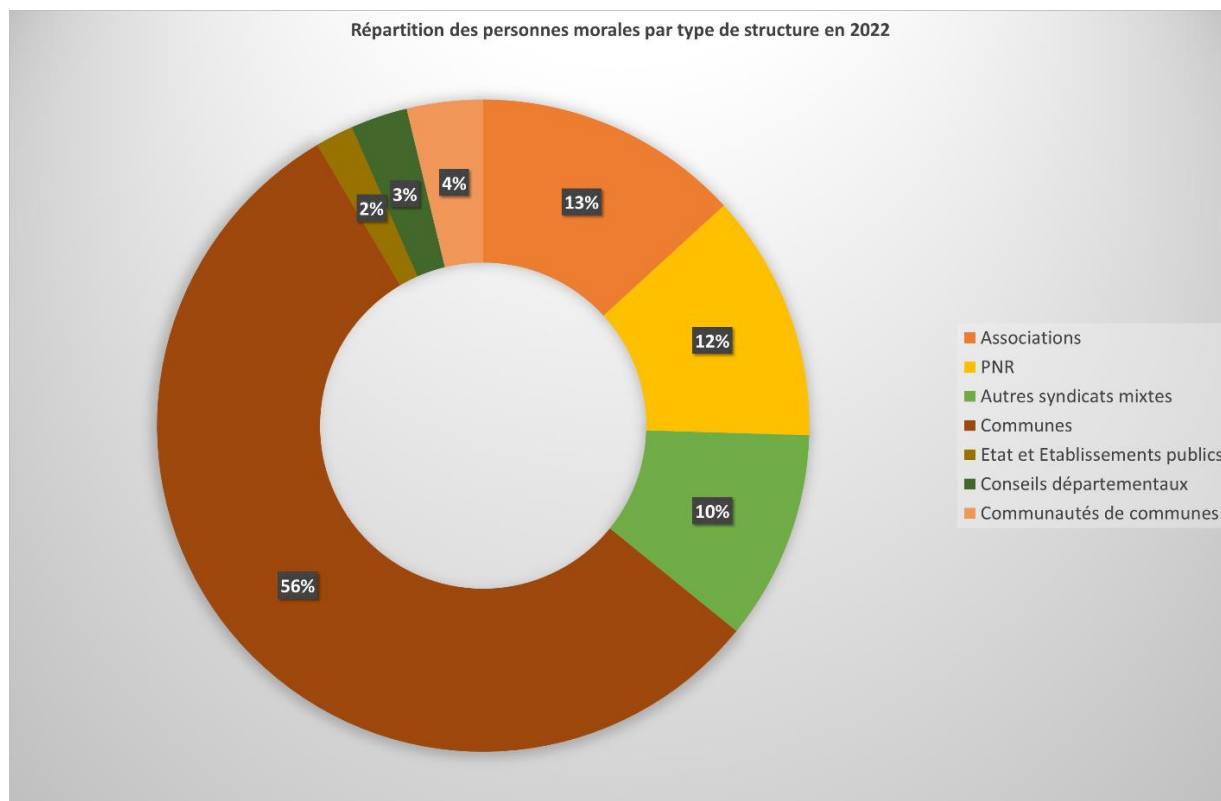
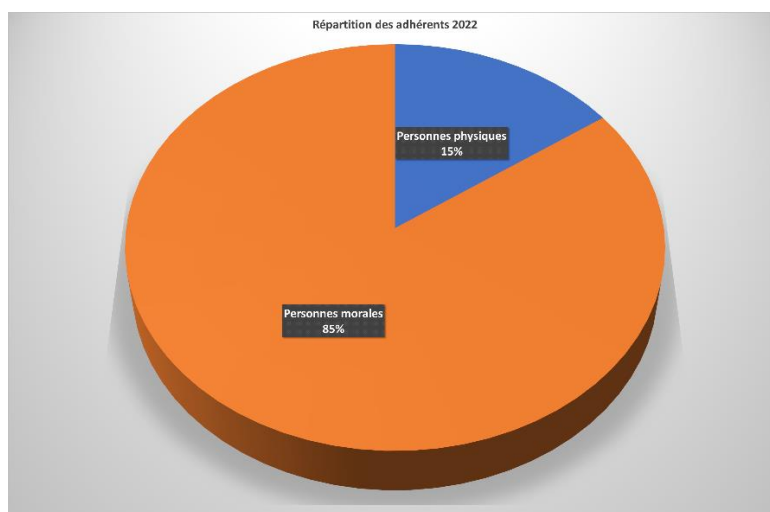
Catégorie de membres	2013	2014	2015	2016	2017
Personnes morales	34	49	77	75	106
Personnes physiques	14	20	21	20	19
TOTAL	48	69	98	95	125
Evolution		43,8	42,0	-3,1	31,6

Catégorie de membres	2018	2019	2020	2021	2022
Personnes morales	102	104	43	108	106
Personnes physiques	17	15	15	20	19
TOTAL	119	119	58	128	125
Evolution	-4,8	0,0	-51,3	120,7	-2,3

Le nombre d'adhérents est en très légère diminution (-2,3%).

La répartition des adhérents est similaire à celle de l'année dernière et de 2019.

Adhésions par type de structure 2022			
	Nombre	%	Rappel 2021
Associations	14	13	15
PNR	13	12	15
Autres syndicats mixtes	11	10	11
Communes	59	56	59
Etat et Etablissements publics	2	2	2
Conseils départementaux	3	3	3
Communautés de communes	4	4	3
TOTAL	106	100	108



RAPPORT FINANCIER 2022

Compte de résultat - du 01/01/2022 au 31/12/2022 - 12 mois

Association Ramsar France

Dépenses			Recettes		
	Salaires et formation professionnelle	75 755		Subv. OFB	70 000
	Charges sociales	26 747			
				Subv. MTE	50 000
	Location locaux	4 020			
				Mécénat Danone/Evian	10 000
	Frais séminaire Ramsar 2022	11 107			
	Journée lancement JMZH 2022	0		Fondation Lemarchand	20 000
	COP14 Ramsar	2 981			
				Adhésions et dons	10 250
	Frais généraux (déplacement, fournitures, frais postaux et bancaires, etc.)	11 494			
				Prestation de service - formation OFB	1 950
	Communication (kakémonos, impression bilans JMZH)	1 417			
	Films Ramsar	14 099		Utilisation de fonds dédiés	14 640
	Honoraires Cabinet Brochut	1 636		Reprise sur amortissements & transfert ch. D'exploit	3 498
	Honoraires Expert-comptable	1 464			
	Assurance	349			
	Frais bancaires	150			
	Report en fonds dédiés	20 793			
	Dotation aux amortissements	318			
	TOTAL	172 330		TOTAL	180 338
				<i>Résultat financier</i>	<i>1 091</i>
9 099					

La présentation ci-dessus est une présentation analytique du compte de résultats (par projet, et non par ligne comptable), ce qui permet de mieux mettre en avant les actions réalisées et les différents projets menés. La version comptable de ce compte de résultat est disponible ci-après, dans le rapport du commissaire aux comptes.

L'exercice considéré débute le 01/01/2022 et finit le 31/12/2022. Il a une durée de 12 mois.

Les produits ont sensiblement diminué par rapport à l'année précédente ; cela est dû à une forte utilisation de fonds dédiés en 2021 (village zones humides, films, exonérations Covid) qui avaient fait augmenter les recettes. Cette forte utilisation de fonds dédiés en 2021 est en partie compensée par une subvention exceptionnelle de 20 000€ de la Fondation Lemarchand, obtenue après réponse à un appel à projet, afin de soutenir les missions globales de la structure.

Les charges ont légèrement augmenté, suite à :

- la réalisation d'outils de communication (finalisation du film long début 2022);
- le report en fonds dédiés conséquent (subvention de la Fondation Lemarchand reçue en milieu d'année, qui sera utilisée en partie en 2023)
- des frais généraux (déplacements) un peu plus élevés, suite à la reprise des déplacements et à la participation à la COP14 de la convention de Ramsar.

Budget prévisionnel - du 01/01/2023 au 31/12/2023 - 12 mois

Association Ramsar France

Dépenses			Recettes		
	Salaires et formation professionnelle	77 250		Subv. OFB 2023	70 000
	Cotisations patronales	37 500		Subv. OFB except. - cercle des maires	25 000
	Location locaux	4 100		Subv. MTE 2023	75 000
	Contribution séminaire Ramsar 2023	10 000		Mécénat Danone/Evian	10 000
	Contribution Journée lancement JMZH 2023	12 000			
	Contribution cercle des maires des villes Ramsar	50 000		Adhésions et dons	10 250
	Frais généraux (déplacements, fournitures, frais postaux etc.)	14 000		Prestation de service - formation OFB	3 900
	Frais déplacements administrateurs	4 000			
				Report exercice N-1	9 099
	Communication (10 kakémonos, impression bilans JMZH)	5 100			
				Utilisation de fonds dédiés	14 821
	Honoraires Cabinet Brochut	1 700		<i>dont kakémonos</i>	4 821
	Honoraires Expert-comptable	1 500		<i>dont Fondation Lemarchand</i>	10 000
	Assurance responsabilité civile	400			
	Frais bancaires	200			
	Dotation aux amortissements	320			
	TOTAL	218 070		TOTAL	218 070